



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gratuité du vaccin anti-grippe pour les personnes en situation de handicap

Question écrite n° 113

Texte de la question

M. Christophe Bouillon interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'élargissement de la gratuité de la vaccination contre la grippe aux personnes en situation de handicap. En effet, cette infection respiratoire très contagieuse touche chaque année nombre de Français. En 2017, le virus a été particulièrement virulent et précoce. En quatre semaines, 784 000 personnes ont consulté un médecin pour une grippe, d'après le réseau de surveillance Sentinelles-Inserm. Cette maladie fait d'ailleurs de nombreuses victimes chaque année. C'est pourquoi la vaccination contre la grippe est donc fortement conseillée, notamment pour les personnes les plus fragiles. La vaccination est prise en charge à 100 % pour les personnes bénéficiant d'un bon de vaccination de l'assurance maladie. Il lui demande donc de bien vouloir élargir le bénéfice de la prise en charge intégrale des frais de vaccination aux personnes en situation de handicap, jusqu'alors non prioritaires dans ce cadre.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2017](#), page 3883

Question retirée le : 23 juin 2020 (Fin de mandat)